

**DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR**  
**CANTON DE DIJON I**  
**MAIRIE DE BROGNON**

<b>COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL</b> <b>30 octobre 2013</b>
--

**Présents :** Monsieur ROCHETTE Ludovic, Maire,

Messieurs, Philippe LEBEAU, Michel GUILLEMOT, Michel DOREY, Guy WITTIG, Gilbert RENEVIER et.

**Absents Excusés :** Jean du PARC (pouvoir à Ludovic ROCHETTE), Frédéric ENSELME, Pierre OLIVIER (pouvoir à Michel DOREY), Mylène DE GASPERI (pouvoir à Philippe LEBEAU), Pierre MAYOL.

**Secrétaire de séance :** Michel DOREY.

Date de convocation : 21/10/2013

**BAIL U1 – nouveau locataire**

La commune et Monsieur DUBAND ont décidé d'un commun accord de résilier le bail qui les lie au 31/12/2013, conformément aux termes du présent bail.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que plusieurs personnes se sont présentées en Mairie pour la reprise du bail.

A l'**unanimité**, les membres du Conseil Municipal :

- APPROUVENT la proposition de Monsieur MERIUS, pour la société Agri Solar
- AUTORISENT le Maire à signer le bail et tous les documents relatifs à ce dossier.

*(Déposée en préfecture le 6 novembre 2013)*

**DECISION MODIFICATIVE n°1**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux de voirie en 1984 ont été imputés à tort sur le compte 21532 (réseaux d'assainissement) pour un montant de 7331,58 €.

Il convient de régulariser cette situation en imputant cette dépense au 2151 (réseaux de voirie).

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**,

- **ACCEPTE** d'ouvrir les comptes nécessaires et de passer les écritures suivantes :

Désignation	Diminution sur	Augmentation sur
Dépenses	Crédits ouverts	Crédits ouverts
RI – 21532 - 041		7 331.58 €
DI – 2151- 041		7 331.58 €

*(Déposée en préfecture le 25 novembre 2013)*

Pour copie conforme,  
Le Maire, Ludovic ROCHETTE